

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 29/03/2024
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 29/03/2024
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 02
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	ID : 032-213202088-20240325-2024MARS25_073-DE
		7.1.2
		Deliberations annexes aux actes budgétaires

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

13

Séance Publique ordinaire du **25 mars 2024**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 15 mars 2024, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Madame Valérie MANISSOL, adjointe au Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COLAS, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Loïc DÉSANGLES, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Ont donné procuration :

N'ont pas pris part au vote : M. Xavier BALLENGHIEN

Secrétaire : M. Ghislain de FLAUJAC

Objet : Budget Annexe Assainissement
Proposition d'affectation des résultats 2023

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2023**SECTION D'EXPLOITATION**

Résultats de l'exercice 2023 qui est égal au compte 12 « Résultat de l'exercice » figurant au compte de gestion	A	84 066,28 €
Report à nouveau (solde créditeur « 110 » ou débiteur « 119 » du compte de gestion)	B	327 325,83 €
Résultat d'exploitation cumulé au 31/12/2023	A + B	411 392,11 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution (avec les résultats antérieurs)		C	- 1 847,59 €
Restes à réaliser		Solde des restes à réaliser	0 €
Dépenses	Recettes		
0 €	0 €		
DEFICIT de financement de la section d'investissement		C + D	- 1 847,59 €

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal à l'unanimité, décide d'affecter au budget pour 2024, le résultat de l'exercice 2023 de la façon suivante :

– Affectation au 1068 investissement	C + D	1 847,59 €
– le surplus est affecté en recettes d'exploitation et porté sur la ligne budgétaire 002 « Résultat d'exploitation reporté »	A + B	409 544,52 €

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Ghislain de FLAKIAC



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le 2^e MARS 2024 et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : 2^e MARS 2024